

## 2.—Superficie des terres et densité de la population, par province, recensements de 1931, 1941, 1951 et 1956

Nota.—Certains chiffres de densité, dans le présent tableau, ont été révisés depuis leur publication dans les rapports sur le recensement, à la suite de modifications apportées aux superficies.

Province ou territoire	Superficie des terres, milles carrés	Population, 1931		Population, 1941		Population, 1951		Population, 1956	
		Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré
Terre-Neuve <sup>1</sup> .....	143,045	...	...	...	...	361,416	2.53	415,074	2.90
Île-du-Prince-Edouard..	2,184	88,038	40.31	95,047	43.52	98,429	45.07	99,285	45.46
Nouvelle-Ecosse.....	20,402	512,846	25.14	577,962	28.33	642,584	31.50	694,717	34.05
Nouveau-Brunswick....	27,835	408,219	14.67	457,401	16.43	515,697	18.53	554,618	19.93
Québec.....	523,860	2,874,662	5.49	3,331,882	6.36	4,055,681	7.74	4,628,378	8.84
Ontario.....	344,092	3,431,683	9.97	3,787,655	11.01	4,597,542	13.36	5,404,933	15.71
Manitoba.....	211,775	700,139	3.31	729,744	3.45	776,541	3.67	850,040	4.01
Saskatchewan.....	220,182	921,785	4.19	895,992	4.07	831,728	3.78	880,665	4.00
Alberta.....	248,800	731,605	2.94	796,169	3.20	939,501	3.78	1,123,116	4.51
Colombie-Britannique..	359,279	694,263	1.93	817,861	2.28	1,165,210	3.24	1,398,464	3.89
<b>Canada (sans les ter- ritoires)</b> .....	<b>2,101,454</b>	<b>10,363,240</b>	<b>5.29<sup>2</sup></b>	<b>11,489,713</b>	<b>5.87<sup>2</sup></b>	<b>13,984,329</b>	<b>6.65<sup>3</sup></b>	<b>16,049,288</b>	<b>7.64<sup>3</sup></b>
Yukon.....	205,346	4,230	0.02	4,914	0.02	9,096	0.04	12,190	0.06
Territoires du N.-O....	1,253,438	9,316	0.01	12,028	0.01	16,004	0.01	19,313	0.02
<b>Canada</b> .....	<b>3,560,238</b>	<b>10,376,786</b>	<b>3.04<sup>4</sup></b>	<b>11,506,655</b>	<b>3.37<sup>4</sup></b>	<b>14,009,429</b>	<b>3.93<sup>3</sup></b>	<b>16,080,791</b>	<b>4.52<sup>3</sup></b>

<sup>1</sup> Y compris le Labrador.

<sup>2</sup> Pour une superficie de 1,958,409 milles carrés qui exclut Terre-Neuve.

<sup>3</sup> Y

compris Terre-Neuve. <sup>4</sup> Pour une superficie de 3,417,493 milles carrés qui exclut Terre-Neuve.

### Sous-section 3.—Population rurale et population urbaine

Avant 1951, pour les fins du recensement, la population domiciliée à l'intérieur des limites des cités, villes et villages constitués d'une province était classée "urbaine" et le reste, "rurale". Comme les lois régissant la constitution des municipalités varient suivant la province, il n'existait aucune ligne de démarcation uniforme entre la population rurale et la population urbaine du Canada. Lors du recensement de 1951, le principal critère de classement a été, au lieu du statut municipal conféré par la province, le nombre de résidents d'une région donnée. La population domiciliée dans les cités, villes et villages, constitués ou non, de 1,000 habitants et plus, de même que la population de toutes les régions métropolitaines de recensement, a été considérée comme urbaine, et la population domiciliée en dehors de ces localités, comme rurale. En substance, la définition du recensement de 1956 est la même qu'en 1951, sauf que la banlieue de quelques autres grandes régions urbaines a été classée "urbaine".

Un changement dans la composition des groupes d'importance de la population urbaine a également été apporté au recensement de 1956. En 1951, chaque municipalité située à l'intérieur des limites d'une région métropolitaine de recensement était rattachée à un groupe d'importance suivant sa propre population. En 1956, chaque municipalité a été classée dans le groupe d'importance de la région métropolitaine dans laquelle elle est située. En outre, la banlieue d'autres grandes régions urbaines a été classée dans les groupes d'importance de la même manière que la banlieue des régions métropolitaines de recensement.

Le tableau 3 donne la population urbaine et la population rurale par province ou territoire en 1956. La population rurale est classée en deux catégories: agricole et non agricole. La population urbaine est classée suivant l'importance de la localité.